







Développements politiques et juridiques nationaux

Tunisie : tensions frontalières et méfiance à l'égard des étrangers suite aux violences en Libye

Fuyant les violences en Libye qui ont fait plus de 200 morts, de nombreuses personnes affluent vers la frontière tuniso-libyenne, notamment au point de passage de Ras Jedir. Le gouvernement tunisien estime que ce passage est emprunté par 5 000 à 6 000 personnes par jour, parmi lesquelles des étrangers fuyant le pays mais aussi des réfugiés libyens. Le poste frontière a dû être fermé temporairement le 1er août en raison d'affrontements entre réfugiés, forces libyennes et tunisiennes.

La Tunisie, si elle maintient sa frontière ouverte, exerce un contrôle strict sur les arrivées d'étrangers non libyens, craignant une répétition du scénario de 2011. Le gouvernement tunisien a insisté sur le fait que la Tunisie ne pouvait être qu'un pays de transit et qu'elle n'ouvrirait pas de camps de réfugiés sur son territoire. Les non-Libyens ne peuvent donc entrer en Tunisie que s'ils prouvent qu'ils la quitteront immédiatement. Le ministre des affaires étrangères, Mongi Hamdi, a ainsi déclaré : « Nous ne pouvons accepter que des centaines de milliers de réfugiés viennent s'ajouter aux plus de deux millions de Libyens qui vivent aujourd'hui en Tunisie. Notre économie ne peut en absorber plus, et si nos intérêts nationaux exigent de nous que nous fermions la frontière avec la Libye, nous la fermerons ». Craignant par ailleurs la circulation d'armes et de combattants, le gouvernement a indiqué que les Libyens seraient accueillis à condition qu'ils n'exercent aucune activité politique « pouvant nuire aux relations entre les deux pays ».

Pour plus d'information, consultez <u>l'article de RFI</u>





